



REVUE DE PRESSE 11 septembre 2023

# À quand la fin des travaux des terrasses de la Presqu'île ?



Au nord du pont Maréchal Juin, la construction quai bas de la terrasse intermédiaire et de la promenade piétonne est plus avancée que la partie sud. Photo Nadine Micholin

À l'arrêt durant la période du 15 août, les travaux du projet des terrasses de la Presqu'île devraient bien être finalisés au premier trimestre 2024.

Les riverains de ce projet de réaménagement sur la Saône, quai Saint-Antoine, de chaque côté du pont Maréchal Joffre ne voient plus la fin de ce chantier titanesque. La fin était prévue pour 2023. Mais il y a un an, la livraison a été repoussée au premier trimestre 2024. Et comme en ce mois d'août, l'activité tourne au ralenti, riverains et habitants du quartier s'interrogent.

Après une bonne décennie de travaux avant l'inauguration du parking Saint-Antoine de 987 places le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Mais aussi les livraisons des places Saint Nizier (2019) et d'Albon (2021), la déconstruction de l'ancien parking par voies navigables, achevée début 2022, la finalisation de la belle promenade du quai haut avec ses arbres d'alignement en septembre 2022, les travaux d'aménagements en cours portent sur une dernière séquence qui couvre deux hectares de la rive gauche de la Saône.

## Sur une surface de 8 500m<sup>2</sup>

La maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon a été imaginée par les architectes de l'agence Wilmotte & Associés. Elle comprend, sur 8 500 m<sup>2</sup>, l'élaboration d'un jardin fluvial sur le quai bas qui mobilise de nombreux corps de métier (tailleurs de pierre, génie-civilistes, paysagistes...), la création d'un belvédère de 1 000 m<sup>2</sup> sur le quai haut et la pose de pierres pour les différents ouvrages : rampes dont une à 4 % adaptée pour les personnes à mobilité



Au Sud du pont Maréchal Juin, les travaux pour la promenade et la terrasse intermédiaire sont moins avancés. Photo Nadine Micholin

réduite (PMR), escaliers (l'un au nord du belvédère, l'autre au sud du pont) et murs.

### Une halte fluviale en amont du Palais de Justice

Face au Vieux Lyon et à la colline de Fourvière, le jardin fluvial du quai bas sur 40 mètres de long sera composé d'une terrasse intermédiaire de 12 000 m<sup>2</sup> protégée des crues, aménagée en square végétalisé avec une aire de jeux pour enfants de 1 200 m<sup>2</sup> surélevée d'1m60 par rapport au bas port (deux espa-

ces de jeux 2-6 ans et 5-12 ans, 18 arbres et une grande toile d'araignée à escalader), et une promenade piétonne au milieu d'îles végétalisées au bord de l'eau comprenant une halte fluviale en amont de la passerelle du Palais de Justice. Cette der-



L'escalier d'accès est en cours d'aménagement côté Sud du pont Maréchal Juin. Photo Nadine Micholin



La déconstruction de l'ancien parking Saint-Antoine achevée début 2022, s'est effectuée par voies navigables. Photo Nadine Micholin

nière sera affectée à la première ligne de navettes fluviales créée par SYTRAL Mobilités dès 2025.

### Plantation des végétaux

À ce jour sur ce chantier majeur du centre-ville de Lyon, certains aménagements sont réalisés et visibles tels que le cloutage du sol (matériaux grossiers issus de la déconstruction et compactés) pour assurer une portance au terrain limoneux, la réalisation d'une couche de forme sur le quai bas permettant la circulation des engins, le gros œuvre avec la réalisation des escaliers, rampes et les murs de soutènement de la terrasse intermédiaire, la pose des pierres de rive et le rehaussement du muret en quai haut pour garantir la sécurité de type garde-corps. S'enchaîneront ensuite les travaux d'aménagement de la terrasse intermédiaire et du bas port. La plantation des végétaux sera quant à elle mise en œuvre à l'hiver 2023-2024, période la plus propice.

● N.M.

## Repères ► Les chiffres clés du projet

- 2 hectares de projet (1,1 hectare pour le quai haut, 8 500 m<sup>2</sup> pour le quai bas dont 1 200 m<sup>2</sup> de square).
- 130 arbres plantés en pleine terre, 8 600 arbustes et 11 000 vivaces.
- 90 arbres plantés dans le jardin et la terrasse intermédiaire.
- Plus de 35 espèces différentes.
- 400 mètres de promenade au bord de la rivière.
- 35 mètres de largeur maximale de quai au niveau jardin fluvial.
- 14 000 tonnes de gravats évacués par voie fluviale pour la démolition de l'ancien parking.
- Une halte fluviale de 45 m de long sur 4,5 mètres de large avec un socle en caillebotis métalliques.
- Budget de l'opération : 17,9 MC financés par la Métropole de Lyon dont une participation de 2,4 MC Ville de Lyon.



En septembre 2022, la promenade sur la partie haute du quai Saint-Antoine s'ouvrait au public avec son enrobé sablonneux et ses arbres nouvellement plantés. Photo Nadine Micholin

# Pont Lafayette : la circulation sera fluide toute la journée... sauf le matin

Depuis ce jeudi, le pont Lafayette est à nouveau ouvert à la circulation... automobile. Sa nouvelle configuration -une seule voie réservée aux voitures au lieu de deux- devrait, comme l'espèrent les écologistes, permettre un rééquilibrage des modes de transports. Selon leurs calculs, le trafic devrait être fluide 22 heures par jour. Et de promettre : « Il n'y a que le matin que le pont sera sous-dimensionné. »

Le réaménagement du Pont Morand, inauguré début juin, avait été le premier signe fort de la part des écologistes. Et la fermeture du pont Lafayette, quelques jours plus tard, n'avait guère laissé le temps de respirer aux automobilistes : fini la circulation sur les deux voies -vers le cours Lafayette- qui leur était destiné. L'aménagement -du 12 juin au 7 juillet de la partie sud du pont, puis du 10 juillet au 25 août pour la partie nord du pont- permettait seulement le passage des piétons, des vélos, mais également des bus et des véhicules prioritaires, dans les deux sens.

## Plus qu'une seule voie pour les voitures

Après donc près de deux mois de fermeture, le pont a enfin rouvert ce jeudi, dans sa nouvelle configuration. Une structure « cohérente, dans l'air du temps et qui fait l'unanimité », comme l'expliquait Bruno Bernard, le président de la Métropole de Lyon, venu ce



La remise en circulation ce jeudi du pont Lafayette fait l'unanimité. Même si certains petits détails restent à peaufiner. Photo David Tapissier

vendredi en compagnie d'élus des arrondissements limitrophes inaugurer l'aménagement, de cet ouvrage central.

Sur place, difficile de ne pas concéder que sa réflexion est plutôt pertinente. Le gros changement, c'est la fin des deux voies réservées aux voitures. Ces dernières ne disposent désormais que d'une seule et la place récupérée a permis d'aérer et de rééquilibrer les autres.

Les deux lignes réservées

aux bus restent au centre. Cohérent lorsque l'on sait ce que ce pont est particulièrement fréquenté par les lignes C3, C13, C14, 27, qui représentent quotidiennement 900 bus et plus de 24 000 utilisateurs. « C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à éviter la mixité avec les vélos qui aurait dégradé la cadence des bus », signale l'édile.

L'autre gros changement concerne les pistes cyclables qui sont aujourd'hui claire-

ment délimitées : jusqu'à peu, elles chevauchaient le trottoir des piétons, intégrant les lampadaires en leur sein d'une manière assez aberrante.

## Une des plus vieilles pistes cyclables de Lyon

« Ces pistes cyclables ont été parmi les premières créées dans Lyon dans les années 90. Un comble qu'elles n'aient pas été réaménagées plus tôt sur cet important axe à la croisée de trois arrondissements

-le 2e, le 3e et le 6e- sachant que c'est le pont lyonnais le plus fréquenté par les cyclistes ! » poursuit-il.

Un réaménagement modernisé mais qui n'est toutefois pas encore terminé. Que les cyclistes qui découvrent cet enrobé brillant et granuleux ne s'inquiètent pas. « Il faut attendre jusqu'à octobre que l'enrobé soit complètement sec » précisent les services techniques.

« Il sera alors temps de le tasser. La couleur brillante et le côté granuleux devraient alors disparaître ».

## Un comptage systématique

Autre nouveauté, la mise en place d'un comptage systématique des véhicules mais aussi des piétons et des vélos par un système installé dans le sol.

« Sur la journée de jeudi, on a comptabilisé 8802 vélos et 8575 voitures. On sait que le nombre de ces dernières va remonter, mais il devrait s'équilibrer poursuit-il. Et surtout, selon nos calculs, le trafic est fluide 22 heures par jour. Il n'y a que le matin que le pont sera sous-dimensionné mais des réglages des feux devraient permettre de fluidifier un peu plus la circulation ».

Un bien-être, livré dans les délais, qui a un coût : 900 000 € en tout, auquel il faut rajouter 200 000 € pour des travaux de maintenance -étanchéité et de reprise des joints- pour le pont.

● David Tapissier



Une voie de circulation automobile a été retirée pour permettre la création des deux voies cyclables sur trottoir.

# Trop de PV en Presqu'île : ces commerçants sont à bout

Depuis plusieurs semaines, la colère gronde parmi les commerçants de la Presqu'île et des Pentès de la Croix-Rousse. En cause, les trop nombreux PV émis par la police municipale alors que ces derniers livrent ou sont livrés en tenant de s'adapter aux aménagements récents en ville.

« Les pouvoirs publics sont en train de tuer les commerces de proximité ». Julia Canu, co-fondatrice du glacier Unico est furieuse. Basée dans les Pentès, montée de la Grande Côte, elle doit faire comme elle peut pour se faire livrer en matières premières. Et c'est devenu mission impossible. « Notre productrice de lait bio de la région est venue nous livrer mercredi 6 septembre. Pour information, c'est le 4<sup>e</sup> producteur différent en 5 ans, parce que plus ça va, moins ils ont envie de venir à Lyon-centre nous livrer. Le temps qu'elle s'arrête devant la boutique et descende les seaux de lait, un policier municipal lui a mis un PV. Je m'interroge : nous étions quatre personnes pour l'aider avec les sept seaux de lait, pour aller le

plus vite possible et la manœuvre n'a duré que 5 minutes au total. Suite à ça, forcément la productrice nous a dit que c'était la dernière fois qu'elle nous livrait... »

**« Aucune empathie, aucune intelligence de situation »**

La commerçante a donc tenté de discuter avec le policier pour le dissuader de lui mettre un PV. Peine perdue. « Quand je lui ai demandé comment faire pour me faire livrer, il m'a répondu que la productrice devrait se garer aux Terreaux ou ailleurs et monter les 70 litres de lait chez nous sans sa voiture. Une aberration. Aucune empathie, aucune intelligence de situation. Et le pire, c'est que je ne suis même pas sûre qu'il ait verbalisé ma productrice ! Ce qui est certain, c'est que depuis, chaque fois que le policier en question passe devant chez nous, il s'arrête et il nous pointe du doigt à d'autres collègues. Comme si c'était pour nous faire peur... Je ne comprends pas cette attitude ».

**600 € d'amendes en quatre mois**

Et le plus grave, c'est que



Julia Canu, en pleine discussion devant sa boutique lors du PV. Photo fournie par J.C.

Julia est loin d'être la seule dans ce cas. Ce vendredi, ils étaient nombreux à témoigner dans le même sens. « Amandine de Coney Cookie m'a affirmé qu'elle était déjà à 600 € de PV de chargement ou déchargement en quatre mois. On ne peut pas fonctionner comme cela ! Le souci, c'est qu'on n'arrive

plus à travailler dans des conditions sereines. C'était déjà compliqué après le Covid, puis il y a eu les émeutes. Je ne suis pas là pour gérer des problématiques de ce type, de perdre du temps à contester les amendes. J'ai le droit de me faire livrer du lait, je n'étais pas en train de boire mon café !

Un client est même venu nous aider. Et le pire, c'est que l'on a fait le choix de ne pas avoir de voiture, on ne travaille qu'en bio. On essaye d'être exemplaire, en accord avec nos principes. Et cette attitude contre productive est insupportable », lâche-t-elle.

● David Tapissier

## « La Presqu'île est un laboratoire pour la Ville »

Pour Nelly Sitbon, présidente de l'association Vitrine des Pentès qui regroupe 165 commerces, l'important est de défendre les commerçants en collaboration avec la municipalité.

**Les commerces sont aujourd'hui en souffrance en Presqu'île et en ville en général. Comment analysez-vous la situation ?**

« C'est un fait : il y a une véritable crise du commerce en ville. Les raisons sont nombreuses, en raison notamment de l'urgence climatique. Et la Presqu'île est devenue un laboratoire pour la Ville de Lyon : piétonnisation, moins de stationnements, trottoirs agrandis, voie vélo, plus d'arbre...

L'impact est réel sur notre quotidien, l'évolution des routes et de l'aménagement va vite et pour nous, il n'est pas toujours simple de s'adapter. La vraie question c'est comment construire la société de demain, tout en restant vivable pour les habitants et les commerçants, mais aussi vivante ! »

**Vous avez l'impression d'être oubliés ?**

« C'est de plus en plus compliqué d'être un petit commerce car nous subissons les



Nelly Sitbon, présidente de l'association Vitrine des Pentès. Photo David Tapissier

changements de plein fouet. Les flux modifiés dans les rues, le manque de place livraisons ou PMR. Il faut aider en particulier les petites structures, pérenniser le commerce de proximité. Les grosses structures sont moins impactées car la rentabilité n'est pas la même ».

**Comment, vous, association, vous pouvez agir justement sur la problématique de la livraison ?**

« On doit intégrer cette mutation sociétale et ne pas se cramponner sur un modèle archaïque. Il faut le repenser, en prenant en compte, par exemple, la logistique urbaine. Mais c'est plus

facile à dire qu'à faire : nous avons besoin d'un peu plus de temps ! Pour y parvenir, il faut que la Ville soutienne les commerces. Nous nous réunissons et nous les sensibilisons sur nos problématiques. Nous faisons remonter les doléances et essayons ensemble de comprendre l'origine des problèmes et comment les régler ».

**Et dans le cas de Julia, par exemple ?**

« Nous recherchons la conciliation, à comprendre ce qui se passe. Y a-t-il eu incompréhension ? Excès de zèle des agents ? Il faut clarifier la situation. J'ai écrit un courrier à la mairie du 1<sup>er</sup> et l'élu en charge, en relation avec la mairie centrale, nous a promis une réunion avec les services de la police pour comprendre la situation ».

**Que proposez-vous alors ?**

« Au-delà des problématiques des commerçants, repenser la Presqu'île, c'est aussi la rendre attractive. Venir en ville, pour faire les boutiques doit être une expérience pour le public. Or si c'est trop compliqué, il ne se déplacera pas et fera d'autres choix. On a tous à y gagner ».

● Propos recueillis par D. T.

## Valentin Lungenstrass :

« Vous êtes dans votre droit »



Valentin Lungenstrass est venu discuter avec les commerçants, à la suite du courrier de l'association. Photo D. T.

À la suite du courrier de l'association Vitrine des Pentès, la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement a réagi rapidement. Tellement rapidement que Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon en charge de la logistique urbaine -et accessoirement client fréquent d'Unico- est passé rencontrer les commerçants réunis chez le glacier. Histoire de comprendre mais également d'apporter quelques précisions. « Il faut savoir que les policiers municipaux sont des agents assermentés, dont ils ont le bénéfice du doute de principe. Toutefois, dans votre cas et si tout s'est bien passé comme vous le dites, c'est-à-dire que vous avez déchargé rapidement, vous êtes dans votre droit et vous devez pouvoir le faire désormais, warning, disque de

stationnement ou pas. L'arrêt en pleine voie pour charger ou décharger existe dans le Code de la route. C'est comme cela que se font les livraisons dans certains endroits. Je prends le sujet à bras-le-corps et je vais essayer de comprendre ce qui s'est passé », a-t-il précisé.

En parallèle à la logistique urbaine qui est en train de se mettre en place à Lyon, Valentin Lungenstrass a aussi expliqué que la Ville était en réflexion sur ces questions de stationnement, notamment avec la future mise en place de la politique de tarification du stationnement payant à Lyon concernant les commerçants, « sachant que certains commerçants, de par leur profession, seront obligés de continuer à utiliser des véhicules atelier ».

# Ce tag souille la Fresque des Lyonnais : comment la remettre en état ?

Depuis la semaine dernière, un tag impressionnant défigure une partie d'un des murs de la Fresque des Lyonnais. Cité Création, qui en est à l'origine, et la mairie du 1<sup>er</sup> vont tout faire pour la remettre en état le plus vite possible.

« C'est dégueulasse ». Ce matin, Julie et Isabelle, toutes deux professeurs, proposent à des étudiants étrangers de découvrir la fresque. Et ces derniers sont tous sont estomaqués. « Ils ne comprennent pas. C'est sur une œuvre d'art ! », poursuit Isabelle, abasourdie, tout comme les commerçants et les visiteurs. « Heureusement, ce n'est pas le mur principal qui est touché ».

En fait, pour tout le monde, mairie et artiste à l'origine compris, c'est l'incompréhension qui prédomine depuis l'apparition de ce tag. La semaine dernière. « On ne saisait pas, réagit Séverine Jardin, la nouvelle directrice, depuis décembre dernier, de Cité Création qui a créé la fresque. C'est choquant ! C'est une œuvre tellement appréciée dans le quartier et dans le monde entier. Qu'est ce qui a bien pu passer dans la tête de l'auteur pour écrire "gone". Ça n'apporte rien ».

## Une « balafre »

Pour Cité Création, c'est d'autant plus douloureux que cette fresque a une véritable histoire. « Imaginez, elle est là depuis trente ans ! Son origine remonte à la Fresque des Catalans qui date de 1992. Et puis, le choix des personnages qui s'était en concertation, sans oublier les moyens colossaux pour réaliser ce projet ». Une « balafre », comme elle le dit qui ne sera pas évidente à effacer. « On a déjà eu à faire des petites reprises à faire. Mais rien de bien grave. Là, on va commencer par aller sur place et essayer de la faire disparai-



L'auteur est monté sur le petit toit, au-dessus du faux bistrot, pour réaliser son tag. Photo David Tapissier

tre avec des produits spécifiques. Il y a une vraie interrogation là-dessus. Si ça ne part pas, il faudra restaurer et nous devrons reprendre le trompe-l'œil. Sauf que la fresque date de

1994 et que les couleurs sont passées. Nous ne pourrions pas réutiliser les mêmes teintes pour effectuer des reprises. Difficile d'établir un délai, ça peut prendre des semaines, même si

notre volonté, en collaboration avec la mairie, est de trouver une solution rapide ».

La société a évidemment porté plainte ce mardi, pour « dégradation d'un bien par inscrip-

tion, signe ou dessin », tout comme la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement l'avait fait la veille. « On a porté plainte pour ce tag, mais également ces dernières semaines contre des tags sur la salle Rameau ou l'église Saint-Bernard. Nous avons mis à disposition de la police les images des caméras de surveillance à proximité du lieu pour les besoins de l'enquête », précise la mairie.

## Des plaintes récentes pour différents tags

« C'est d'autant plus affligeant que nos services ont énormément œuvré pour nettoyer la ville cet été et ça remet une pièce dans la machine infernale qui fait croire qu'on ne fait rien. Ce qui est certain, c'est qu'on va tout faire avec Cité création pour que ce tag disparaisse et que la fresque retrouve son lustre le plus vite possible », affirme la mairie.

● David Tapissier

## Bientôt de nouveaux personnages ?

« Cette fresque, c'est une histoire de cœur. Je n'étais pas encore à la tête de Cité Création, mais elle a une place à part pour tous ». Séverine Jardin lève les yeux et est émue en la regardant. « Depuis le départ, nous avons souhaité en faire un objet avec un processus infini. Dès l'origine, les personnages célèbres décédés ont été installés dans les étages et les contemporains, encore vivants et témoins de la vie lyonnaise étant au rez-de-chaussée ». Un trompe-l'œil amené donc, depuis son origine, à évoluer. « Si vous regardez bien il y a encore plein de place et des fenêtres vides ! poursuit-elle. L'idée, c'est de les remplir. Or depuis trente ans elle n'a pas bougé. Alors, évidemment, ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est la réparation de la fresque. Mais c'est un sujet à venir avec la ville de Lyon et



Séverine Jardin, dirigeante de Cité Création, société spécialisée dans le design mural monumental, qui a notamment réalisé la Fresque des Lyonnais. Photo Maxime Jegat

nous souhaitons l'aborder prochainement ».

## Quatre nouveaux venus ?

Effectivement, partant du postulat que les personnages vivants vivent et évolue sur le

sol de l'œuvre, deux ou trois choses sont à changer : Frédéric Dard est décédé en 2000, l'abbé Pierre en 2007, Paul Bocuse en 2018 et Bertrand Tavernier en 2021. « Aujourd'hui, seuls Bernard Pivot et Bernard Lacombe sont vivants. Il est donc logique de faire monter les quatre premiers dans l'immeuble ». Donc potentiellement, de la place libre pour des nouveaux venus. « C'est ce qui est génial avec le principe de cette fresque devenue anachronique ! À l'origine, nous avons fait 236 propositions, pour en conserver 30. C'était un travail d'équipe, en collaboration avec l'Académie des arts et des belles lettres. Là, une nouvelle fois nous allons réfléchir pour proposer une série de personnages les plus représentatifs ». Avec de la parité ? « Évidemment, dans la mesure du possible », conclut-elle en souriant.

## Repère ► Un « incontournable »

La Fresque des Lyonnais, un trompe-l'œil de 800 m<sup>2</sup> sur deux pans de murs, est située au cœur de la Presqu'île. Réalisée en 1994-1995 par CitéCréation à la demande de Michel Noir, alors maire de Lyon, elle est dans le Top 10 des bâtiments incontournables à visiter à Lyon selon le site Trip Advisor, aux côtés de la basilique de Fourvière, du quartier Saint-Jean, des théâtres romains de Fourvière ou du Mur des Canuts. Cette peinture, rénovée au niveau de ses couleurs en 2005, représente 24 personnages historiques lyonnais - notamment sainte Blandine - les frères Lumières ou encore Antoine de Saint-Exupéry - et six personnages contemporains - Bernard Pivot, l'abbé Pierre, Bernard Lacombe, Paul Bocuse, Frédéric Dard et Bertrand Tavernier - considérés comme des ambassadeurs de la ville.

## **Entre l'inflation et la hausse des impôts locaux la plus importante depuis une vingtaine d'années à Lyon, la taxe foncière des propriétaires lyonnais s'envole de 16,1%.**

Les premiers avis de taxe foncière commencent à arriver dans les boîtes aux lettres des ménages Lyonnais et la note se révèle très salée. Pas vraiment une surprise pour qui avait noté, en janvier 2023, l'annonce par la ville de Lyon d'une hausse de 9% des impôts locaux. C'était toutefois sans compter sur l'inflation qui a automatiquement fait bondir de 7,1% la taxe foncière, en plus de l'augmentation décidée par la municipalité écologiste. Ce qui, pour les ménages Lyonnais représente une augmentation de 16,1% de leur taxe foncière.

### **Le rôle de l'inflation**

L'évolution de la valeur locative des biens, qui sert de base au calcul de la taxe foncière, suit celle de l'indice des prix à la consommation entre novembre et novembre, explique la Direction générale des finances publiques (DGFIP). En novembre 2022, au pic de l'inflation, la hausse de l'indice était de 7,1% par rapport à novembre 2021. C'est donc ce taux qui s'applique à toutes les taxes foncières des ménages cette année.

L'inflation a également joué un rôle dans la décision de la majorité écologiste d'augmenter les impôts locaux pour la première fois depuis son élection. Avec cette augmentation de 9%, **Grégory Doucet a engagé la hausse d'impôt la plus importante depuis une vingtaine d'années à Lyon**, souhaitant amortir une partie de la hausse de 32 millions d'euros du budget énergie de la Ville en 2023. La municipalité avait alors expliqué que cette hausse lui permettrait de dégager 27 millions d'euros de recette. De quoi permettre de *"maintenir les services publics"*, justifiait en janvier Grégory Doucet, qui *"ne veut pas que cette crise énergétique, cette inflation, affecte nos services publics car c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas"*.

### **Les ménages les plus précaires épargnés**

En janvier, la Ville avait assuré que la mesure ne concernerait qu'un tiers des habitants de Lyon. Les plus précaires devant en être exemptés, soit, les propriétaires seniors de plus de 75 ans à faibles revenus, les bénéficiaires d'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation aux adultes handicapées. *"Lyon à la particularité d'être une ville où il y a beaucoup d'investisseurs. Pas loin de 60% des propriétaires sont propriétaires de plus de cinq logements. En général on en habite qu'un seul. C'est cette catégorie de gens plus aisés qui sera la plus touchée par cette taxe foncière. Cela me semble être une mesure de redistribution juste"*, avait expliqué le premier édile.

Pour l'heure, seuls les propriétaires non mensualisés commencent à recevoir leur avis de taxe foncière. Pour ceux qui sont mensualisés, la DGFIP commencera à envoyer les avis d'imposition à partir du 22 septembre.

# Vœu des Échevins : Aulas à la place de Doucet pour la cérémonie

Laïcité oblige, le maire de Lyon, Grégory Doucet, ne participe pas depuis trois ans à la cérémonie du traditionnel renouvellement du Vœu des Échevins. C'est Jean-Michel Aulas qui a représenté les Lyonnais pour célébrer la Vierge Marie.

Esplanade de Fourvière, 19 heures, ce vendredi 8 septembre. Parmi des centaines d'autres personnes, un jeune homme s'agenouille pour rendre hommage à la Vierge Marie. Qui a dit que les jeunes ne croyaient plus en rien ? Luc a 23 ans et est un fervent catholique : « Moi je suis lyonnais. Je suis content de participer à cet événement de la ville qui a une valeur historique. J'étais à la messe en grande pompe du vœu des Échevins où nous avons célébré la vierge par laquelle Jésus a pu venir au monde. C'est un événement de la vie lyonnaise, beaucoup de monde est venu aujourd'hui. La messe, cela fait partie du folklore et de la culture de la ville quelque part. Après je suis heureux de savoir que ce vœu a été renouvelé de-



Mgr Olivier de Germain, archevêque de Lyon, bénit la ville de Lyon au cours de la cérémonie du Vœu des Échevins à la basilique de Fourvière à Lyon. Photo Maxime Jegat

puis cinq siècles et je suis un peu triste que notre maire n'ait pas souhaité, depuis trois ans, être le représentant des Lyonnais. »

Laïcité oblige, le maire de Lyon, Grégory Doucet, ne participe pas depuis trois ans à la

cérémonie du traditionnel renouvellement du Vœu des Échevins.

« Entrer dans l'histoire de la ville »

Depuis 2021, en raison de ce

refus, la Fondation Fourvière fait appel à une personnalité pour remettre une médaille, symbole de l'écu d'or, à l'archevêque de Lyon, Monseigneur Olivier de Germain, au nom de tous les Lyonnais. Afin que soit honorée la vieille pro-

messe prise par les édiles de 1643. Les élus de l'époque s'étaient, en effet, engagés à monter chaque 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, en haut de la colline de Fourvière pour y entendre une messe, donner des cierges et un écu d'or à l'archevêque si Marie éloignait la peste.

Point d'édile donc, depuis l'élection du maire EELV en 2020, mais des personnalités issues du monde culturel, économique et sportif lyonnais.

Après la présidente déléguée du LDLC Asvel féminin, Marie-Sophie Obama en 2021, le pianiste André Manoukian en 2022, c'était au tour de Jean-Michel Aulas, fondateur de Cegid, président d'honneur d'OL groupe et en charge du football féminin à la FFF d'endosser ce rôle. Un peu de lumière céleste au-dessus du patron historique de l'OL pris dans un règlement de comptes avec le nouveau dirigeant du club ? Lors de la messe, Jean-Michel Aulas s'est dit honoré de « représenter les Lyonnais » lors de cette cérémonie et « d'entrer dans l'histoire de la ville en tant qu'entrepreneur ».